

Mars  
2016



L'essentiel & plus encore

## L'Observatoire Economique et Social

### Note de conjoncture n°37

#### Volet 2 : Santé et accidents du travail

##### **En 2015, la population protégée en maladie au régime agricole est quasi stable avec un recul limité à - 0,1 %**

La baisse de la population protégée en maladie au régime des non-salariés (- 3,6 %) est compensée par la progression des effectifs du régime des salariés agricoles (+ 2,8 %). Deux décrets parus en 2013 et 2015 assouplissent les conditions d'ouverture et de maintien des droits des assurances maladie-maternité-invalidité-décès ; outre la bonne tenue de l'emploi salarié, ils pourraient être à l'origine du dynamisme des effectifs du régime des salariés agricoles.

##### **La fin de l'année 2015 est marquée par un ralentissement de la hausse des dépenses de soins de ville**

En 2015, le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville augmente en rythme annuel de + 0,2 %. Cette progression résulte de la hausse du nombre de patients salariés (+ 3,2 %) et de la moindre diminution du nombre de patients non-salariés (- 3,0 %).

Les remboursements de soins de ville augmentent de + 0,8 % en 2015, après + 2,2 % l'année précédente. Ce ralentissement des dépenses de soins de ville s'explique notamment par un effet atténué de l'impact de différents versements intervenus en fin d'année 2013 et en 2014 (instauration des indemnités journalières maladie pour les exploitants agricoles, versements de rémunérations forfaitaires aux médecins et montée en charge des nouvelles molécules contre l'hépatite C).

##### **Baisse du nombre d'ATMP avec arrêt, hausse du nombre de jours indemnisés au régime des salariés agricoles**

En 2015, le nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) avec arrêt baisse de - 0,7 % par rapport à 2014. Cette évolution s'inscrit dans la continuité d'une tendance à la baisse de long terme, après une année 2014 atypique qui avait connu une hausse des ATMP. En revanche, sur un an, le nombre d'accidents de trajet avec arrêt et le nombre de jours indemnisés augmentent respectivement de + 0,8 % et + 2,5 %.

##### **Baisse du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles en 2015**

La baisse du nombre d'affiliés au cours de l'année se poursuit et s'établit à - 1,1% par rapport à 2014. Alors que le recul des effectifs de chefs d'exploitation assurés n'est que de - 0,9 %, les ATMP déclarés par les non-salariés agricoles fléchissent de - 11,5 % et passent à 23 635 en 2015.

<i>Economie de la santé : personnes protégées en maladie au Rniam.....</i>	<i>1</i>
<i>Économie de la santé : Les patients en soins de ville.....</i>	<i>2</i>
<i>Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2015.....</i>	<i>3</i>
<i>Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques en 2015.....</i>	<i>6</i>
<i>Accidents du travail des salariés agricoles.....</i>	<i>7</i>
<i>Accidents du travail des non-salariés agricoles.....</i>	<i>8</i>

# Economie de la santé : personnes protégées en maladie au Rniam

En 2015, la population protégée en maladie au régime agricole est quasi stable avec un recul limité à - 0,1 %.

En Janvier 2016, le régime agricole recense 3,2 millions de personnes protégées au titre du risque maladie. Cette population se répartit entre les personnes relevant du régime des salariés (56,0 %) et celles relevant du régime des non-salariés agricoles. Les personnes protégées en maladie au régime agricole représentent 5,0 % de la population totale en France métropolitaine.

Le régime agricole compte une majorité d'hommes. Ils représentent 54,7 % de la population protégée totale.

Au cours de l'année 2015, le recul de la population protégée au régime agricole se limite à - 0,1 %, après une baisse de - 0,3 % l'année précédente. Cette légère diminution résulte de la combinaison de deux mouvements inverses : une progression significative des effectifs de personnes protégées au titre du régime des salariés agricoles (+ 2,8 %) qui compense le recul de ceux relevant du régime des non-salariés agricoles (- 3,6 %).

Tableau 1 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime - Rniam au 2 janvier 2016

Régimes agricoles	Effectifs en janvier 2016	Répartition des effectifs en janvier 2016	Evolution sur l'année (janvier 2016 / janvier 2015)
Régime des salariés	1 819 883	56,0%	+ 2,8 %
Régime des non-salariés	1 429 639	44,0%	- 3,6 %
<b>Total</b>	<b>3 249 522</b>	<b>100,0%</b>	<b>- 0,1 %</b>

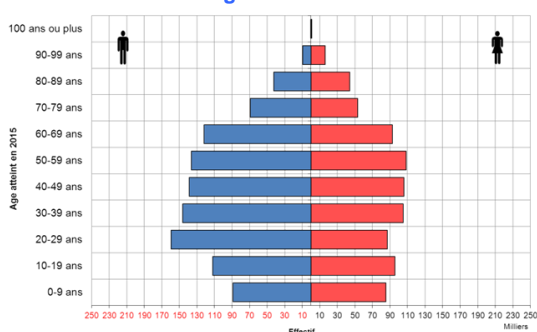
Source : CCMSA

Tableau 2 : Evolution du nombre de personnes protégées en maladie par régime et par sexe - Rniam au 2 janvier 2016

Régimes agricoles	Effectifs en janvier 2016		Evolution sur l'année (janvier 2016 / janvier 2015)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Régime des salariés	794 716	1 025 167	+ 2,3 %	+ 3,1 %
Régime des non-salariés	678 782	750 857	- 4,2 %	- 3,0 %
<b>Total</b>	<b>1 473 498</b>	<b>1 776 024</b>	<b>- 0,8 %</b>	<b>+ 0,4 %</b>

Source : CCMSA

Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles en Janvier 2016



Régime des SA	% des effectifs selon tranche d'âge en 2015	Evolution des effectifs 2015/2014	Evolution 2014/2013
Moins de 20 ans	21,0 %	+ 2,0 %	+ 1,3%
De 20 à 39 ans	27,3 %	+ 5,5 %	+ 4,1%
De 40 à 59 ans	26,9 %	+ 1,7 %	+ 1,4%
60 ans et plus	24,8 %	+ 1,7 %	+ 1,7%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>+ 2,8 %</b>	<b>+ 2,2%</b>

Source : CCMSA

En 2015, le dynamisme des effectifs du régime des salariés agricoles se confirme.

En 2015, la population accentue sa croissance avec une progression des effectifs de + 2,8 %, après + 2,2 % l'année précédente. Cette croissance s'explique par une situation favorable de l'emploi en 2015 dans les entreprises relevant du régime agricole. Ce sont notamment les effectifs âgés de 20 à 39 ans qui contribuent le plus à la croissance de la population protégée dans ce régime (+ 5,5 %).

Le décret n°2013-1260 du 27 décembre 2013, assouplissant les conditions d'ouverture et de maintien des droits des assurances maladie-maternité-invalidité-décès, pourrait être également à l'origine de cette évolution favorable de la population d'assurés actifs.

L'âge moyen des personnes protégées en maladie au régime des SA est de 42 ans. Les 60 ans et plus représentent 24,8 % de la population et 21 % sont âgés de moins de 20 ans.

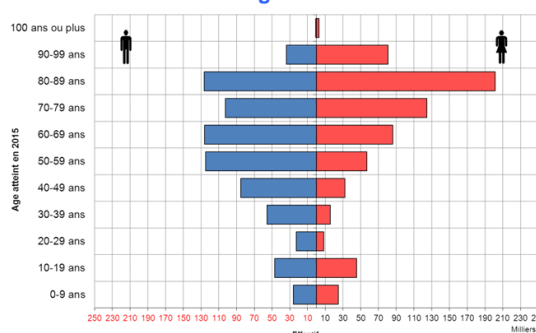
Au régime des non-salariés agricoles, la baisse du nombre de personnes protégées en maladie continue.

Le régime des non-salariés agricoles a la spécificité d'avoir une forte proportion de personnes âgées. En effet, 62,0 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus, alors que seuls 10,0 % ont moins de 20 ans. Ainsi, l'âge moyen des non-salariés agricoles est nettement supérieur à celui des salariés, 63 ans contre 42 ans. Les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes (68 ans contre 58 ans).

Outre la structure démographique du régime, la diminution continue des personnes protégées au régime des non-salariés (- 3,6 % en 2015) est liée à la baisse démographique des chefs d'exploitations et à l'évolution de l'activité des conjoints qui travaillent de plus en plus souvent hors du monde agricole.

Télécharger les données au format Excel :

Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles en Janvier 2016



Régime des NSA	% des effectifs selon tranche d'âge en 2015	Evolution des effectifs 2015/2014	Evolution 2014/2013
Moins de 20 ans	10,0 %	- 4,6 %	- 3,9%
De 20 à 39 ans	7,1 %	- 2,3 %	- 2,2%
De 40 à 59 ans	20,9 %	- 3,9 %	- 3,5%
60 ans et plus	62,0 %	- 3,5 %	- 2,8%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>- 3,6 %</b>	<b>- 3,0%</b>

Source : CCMSA

**Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge**

		Evolution 2015	Ecart par rapport à l'évolution 2014 (en point)	Répartition par classe d'âge en 2015
<b>Régime Agricole</b>	moins de 20 ans	1,8%	2,1 pts	19%
	20-64 ans	0,7%	1,9 pt	45%
	plus de 64 ans	-1,3%	-0,2 pt	36%
	<b>Total</b>	<b>0,2%</b>	<b>1,2 pt</b>	<b>100%</b>
<b>Dont Non-salariés</b> 47%	moins de 20 ans	-2,7%	1,2 pt	11%
	20-64 ans	-3,3%	0,8 pt	33%
	plus de 64 ans	-2,8%	-0,5 pt	56%
	<b>Total</b>	<b>-3,0%</b>	<b>0,1 pt</b>	<b>100%</b>
<b>Dont Salariés</b> 53%	moins de 20 ans	3,9%	2,7 pts	25%
	20-64 ans	3,0%	2,5 pts	56%
	plus de 64 ans	2,9%	0,7 pt	19%
	<b>Total</b>	<b>3,2%</b>	<b>2,2 pts</b>	<b>100%</b>

Source : CCMSA

### Baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et progression pour le régime des salariés

Comptabilisé en année complète mobile (ACM), le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville en 2015 augmente de + 0,2 %. En 2014, l'évolution était de - 1,0 %. Cette croissance résulte principalement de l'augmentation notable du nombre de patients du régime des salariés de + 3,2 % alors qu'elle n'était que de + 1,0 % en 2014. Cette forte hausse concerne toutes les classes d'âge. La diminution des effectifs de non-salariés de - 3,0 % est similaire à celle de 2014. Les effectifs de toutes les classes d'âge de ce régime diminuent.

Le nombre de patients en ALD au régime agricole diminue de - 0,8 % après - 1,3 % un an plus tôt. Ce recul concerne uniquement le régime des non-salariés agricoles dont les effectifs en ALD diminuent de - 2,4 % après - 2,3 % en 2014. S'agissant du régime des salariés, le nombre de patients en ALD augmente de + 2,2 %. Cette hausse concerne toutes les classes d'âge.

Sigles : ACM : Année Complète Mobile, ALD : Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DERS Prestations maladie – [kehiri.sandrine@cmsa.msa.fr](mailto:kehiri.sandrine@cmsa.msa.fr)

**Télécharger les données au format Excel :**

**Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole fin décembre 2015**

Prestations soins de ville suivant le champ de l'ONDAM	Montants remboursés 2015 (en millions d'euros)	Taux ACM corrigé des jours ouvrés (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
		Régime agricole	Non-Salariés	Salariés	Régime agricole	Non-Salariés	Salariés
Honoraires privés	1 056	1,1%	-1,0%	3,7%	0,3 pt	-0,2 pt	0,9 pt
<i>dont honoraires médicaux</i>	895	0,6%	-1,3%	3,1%	0,1 pt	-0,3 pt	0,6 pt
<i>dont honoraires dentaires</i>	142	3,2%	0,5%	5,9%	0,1 pt	0,0 pt	0,2 pt
Produits de santé	1 641	-1,5%	-3,2%	1,2%	-0,5 pt	-1,2 pt	0,4 pt
<i>dont médicaments</i>	1 230	-2,8%	-4,9%	0,1%	-0,8 pt	-1,4 pt	0,0 pt
<i>dont produits de la LPP</i>	411	2,8%	1,5%	5,2%	0,2 pt	0,1 pt	0,4 pt
Prescriptions hors produits de santé	1 429	1,4%	0,7%	2,7%	0,4 pt	0,3 pt	0,6 pt
<i>dont auxiliaires médicaux</i>	947	2,1%	1,5%	3,4%	0,4 pt	0,4 pt	0,5 pt
<i>dont laboratoire</i>	183	-1,8%	-3,6%	0,9%	-0,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
<i>dont frais de transports</i>	288	1,6%	1,0%	2,8%	0,1 pt	0,1 pt	0,1 pt
<b>Total soins de santé</b>	<b>4 126</b>	<b>0,1%</b>	<b>-1,3%</b>	<b>2,4%</b>	<b>0,1 pt</b>	<b>-1,2 pt</b>	<b>1,9 pt</b>
Indemnités journalières (IJ)	517	6,9%	21,3%	3,8%	0,7 pt	0,7 pt	0,8 pt
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>4 642</b>	<b>0,8%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>2,7%</b>	<b>0,8 pt</b>	<b>-0,5 pt</b>	<b>2,7 pts</b>

Source : CCMSA

## Hausse des dépenses de soins de ville de + 0,8 % pour le régime agricole

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des jours ouvrés, augmentent de + 0,8 % en 2015, évolution en baisse de - 1,4 point par rapport à l'année précédente (+ 2,2 %).

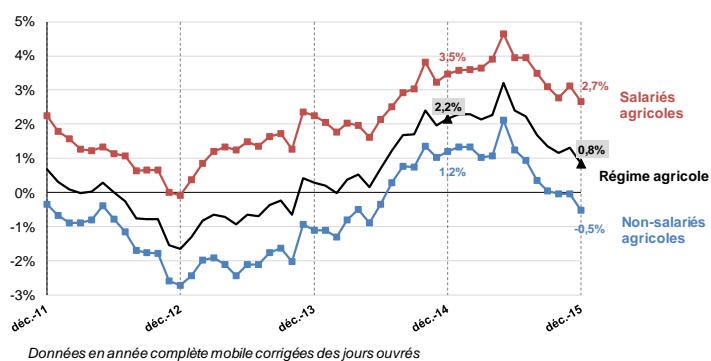
Le ralentissement des dépenses de soins de ville en fin d'année 2015 concerne aussi bien le régime des salariés agricoles que celui des non-salariés agricoles.

Pour le régime des salariés agricoles, la croissance des dépenses perd - 0,8 point en un an à + 2,7 %.

Pour le régime des non-salariés agricoles, l'évolution ralentit également et devient négative (+ 1,2 % vs - 0,5 % fin décembre 2015).

Cette inflexion s'explique par un effet atténué des différents dispositifs mis en place en fin d'année 2013 et en 2014 : versements forfaitaires aux médecins (FMT et MPA), indemnisation des arrêts de travail maladie des exploitants agricoles, nouveaux traitements de l'hépatite C. En excluant les remboursements associés à ces dispositifs, l'évolution des dépenses de soins de ville aurait été stable en 2014 et de + 0,4 % en 2015.

## Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville par régime

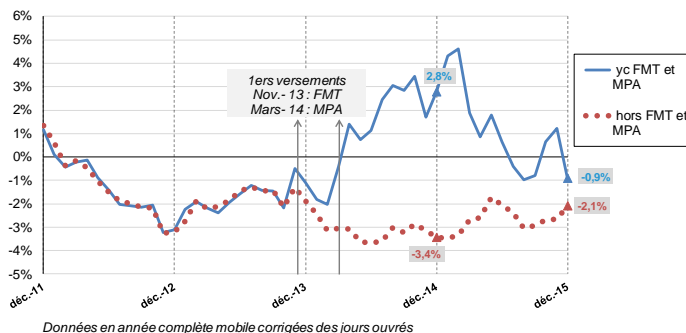


Source : CCMSA

## Remboursements des honoraires médicaux : + 0,6 % en données corrigées des jours ouvrés

Fin 2015, les remboursements des **honoraires médicaux** au régime agricole augmentent de + 0,6 %. Cette progression des dépenses s'explique par la hausse des honoraires des médecins spécialistes (+ 1,6 %) compensée par une baisse de ceux des médecins généralistes (- 0,9 %). S'agissant des généralistes, l'impact des versements du forfait médecin traitant (FMT) et de la majoration personnes âgées (MPA) s'est amoindri. Leurs honoraires baissent de - 0,9 % en 2015 après une hausse de + 2,8 % en 2014, soit une chute de - 3,7 points. Sans ces versements, l'évolution aurait été de - 2,1 % en 2015, en hausse de + 1,3 point par rapport à 2014.

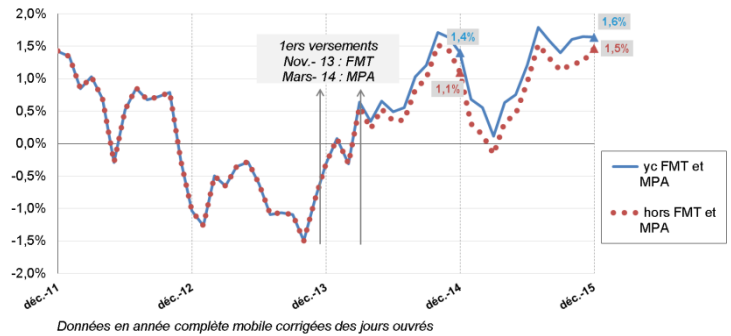
## Graphique 2 : Evolution des honoraires des généralistes au régime agricole



Source : CCMSA

La progression des remboursements des actes des médecins spécialistes s'accroît légèrement à + 1,6 % fin 2015 après +1,4 % en 2014. A la différence des généralistes, les médecins spécialistes ne sont quasiment pas impactés par les versements du FMT et de la MPA (faible nombre de spécialistes choisis comme médecin traitant, application de la MPA aux seuls actes cliniques). En les excluant, l'évolution des honoraires des spécialistes serait pratiquement similaire à + 1,5 %.

**Graphique 3 : Evolution des honoraires des spécialistes au régime agricole**



Source : CCMSA

**Remboursements de médicaments et des petits appareils (LPP) : - 1,5 % en données corrigées des jours ouvrés**

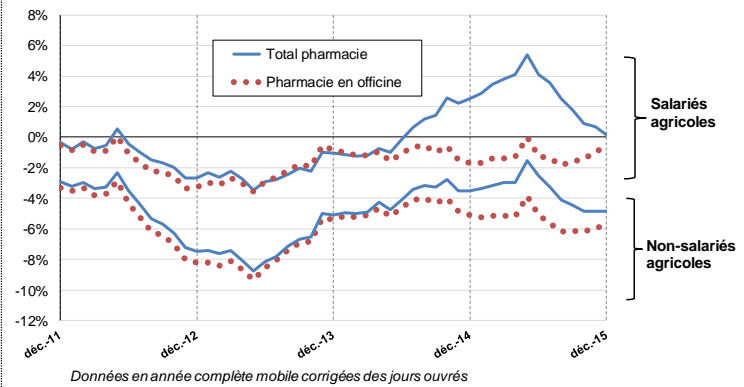
Les remboursements de produits de santé (médicaments et LPP) baissent de - 1,5 % fin décembre 2015. Cette baisse est imputable au régime des non-salariés dont les dépenses diminuent de - 3,2 % alors que celles du régime des salariés agricoles sont en hausse de + 1,2 %.

Les remboursements de médicaments au régime agricole reculent davantage avec une évolution de - 2,8 % après - 1,2 % en 2014.

Cette accélération de la baisse des remboursements s'explique par un effet atténué de l'impact haussier de l'introduction des nouveaux médicaments traitant l'hépatite C. Par rapport à l'évolution totale du poste médicaments, les remboursements des médicaments délivrés en officine diminuent de 1 point supplémentaire à - 3,8 %. Cet écart est similaire dans les deux régimes.

En 2015, les remboursements des produits de la LPP du régime agricole augmentent de + 2,8 % après + 2,3 % en 2014. La hausse des dépenses de LPP s'accroît tant chez les salariés agricoles (+ 5,2 % après + 4,7 % en 2014) que chez les non-salariés agricoles (+ 1,5 % après + 1,0 % en 2014).

**Graphique 4 : Evolution des dépenses de médicaments par régime**



Source : CCMSA

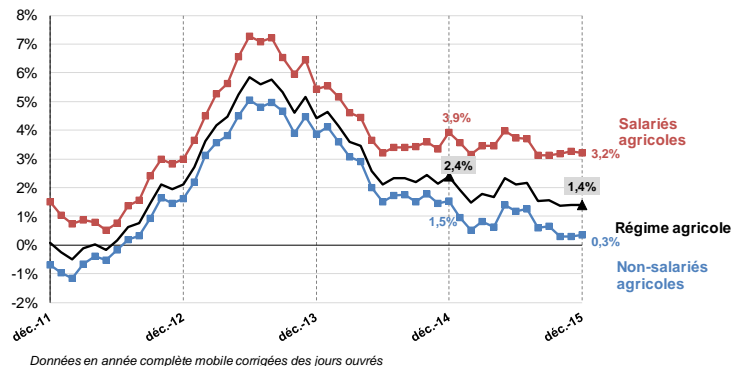
**Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : + 1,4 % en données corrigées des jours ouvrés**

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** s'établit en 2015 à + 2,1% au régime agricole, après + 2,3 % l'année précédente.

Les remboursements d'actes d'infirmiers sont sur le même rythme d'évolution (+ 2,4 % après + 2,3 %) tandis que la hausse des remboursements d'actes des masseurs kinésithérapeutes ralentit fin 2015 (+ 1,4 % après + 2,4 %). Quel que soit le régime, la croissance des remboursements d'actes des masseurs est moins importante en 2015 qu'en 2014 : + 3,2 % après + 3,9 % pour les salariés et + 0,3 % après + 1,5 % pour les non-salariés agricoles.

Les **frais de transports** du régime agricole augmentent de + 1,6 % après + 1,4 % en 2014. Cette progression résulte d'une hausse tant au régime des salariés agricoles (+ 2,8 %) qu'au régime des non-salariés agricoles (+ 1,0 %).

**Graphique 5 : Evolution des dépenses des masseurs selon le régime**



Source : CCMSA

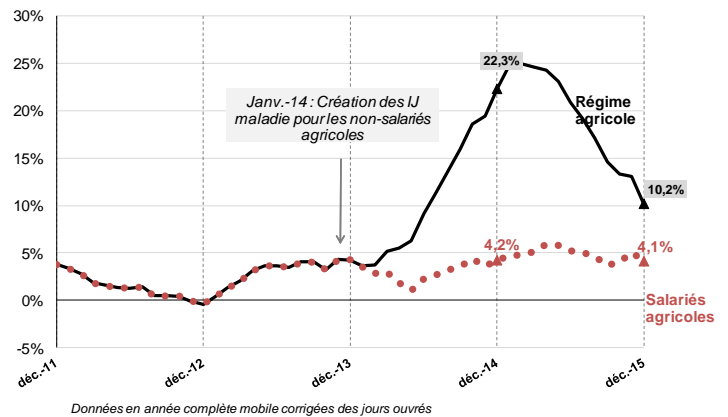
### Fin de la montée en charge du dispositif d'indemnisation des arrêts de travail des non-salariés agricoles

La progression des versements d'**indemnités journalières** (IJ), toujours forte en 2015 au régime agricole (+6,9%), s'explique par l'introduction d'un dispositif d'indemnisation des arrêts de travail maladie dans le régime des non-salariés agricoles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Mécaniquement, l'impact de la montée en charge de ce dispositif sur l'évolution des IJ maladie du régime agricole s'estompe au fil de l'année 2015 : +22,3% en 2014, +10,2% en 2015.

Les versements d'indemnités journalières maladie des salariés agricoles sont sur un rythme de croissance similaire à celui de l'an passé : +4,1% après +4,2%.

Graphique 6 : Evolution des IJ Maladie



Source : CCMSA

**Sigles** : ACM : Année Complète Mobile, IJ : Indemnités Journalières, LPP : Liste des Produits et des Prestations, ONDAM : Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie

**Contact** : Sabrina Hidouche - DERS Prestations maladie – [hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr](mailto:hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr)

Télécharger les données au format Excel :

## Augmentation des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques

Après une évolution moyenne de - 1,1 % sur la période 2012-2014, les montants remboursés par le régime agricole pour des soins effectués en cliniques augmentent de + 1,7 % en 2015. La croissance concerne les deux régimes agricoles, bien qu'elle soit plus marquée dans le régime des salariés (+ 3,3 %) que dans le régime des non-salariés (+ 0,8 %).

## Un renversement de tendance des dépenses liées à l'objectif des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (ODMCO) au deuxième semestre 2015

La croissance de l'**ODMCO** (+ 0,5 %) est tirée par les remboursements de la **liste en sus** dont l'évolution est particulièrement marquée quel que soit le régime. Après une baisse de - 2,5 % fin juin, l'augmentation est de + 2,9 % fin décembre (+ 3,8 % dans le régime des salariés, + 2,5 % dans le régime des non-salariés).

Les frais de **séjours MCO** hors liste en sus sont relativement stables en 2015 (- 0,1 %). La hausse dans le régime des salariés (+ 1,7 %) étant compensée par la baisse dans le régime des non-salariés (- 1,3 %).

De la même manière, les frais d'**hospitalisation à domicile** connaissent une évolution très contenue. Elle est de + 0,2 % en 2015 (+ 1,4 % dans le régime des salariés, - 0,1 % dans le régime des non-salariés).

Les remboursements relatifs aux forfaits de **dialyse** croissent tout au long de l'année 2015. Fin décembre, ils augmentent de + 1,9 % pour l'ensemble du régime agricole, avec une évolution plus marquée dans le régime des salariés (+ 4,5 %) que dans le régime des non-salariés (+ 0,3 %).

## Une croissance particulièrement forte des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) et en psychiatrie

Depuis la fin du premier trimestre 2015, les frais de **séjours en SSR** connaissent une hausse qui s'amplifie au fil des mois. Celle-ci se concentre notamment dans certains départements où de nouveaux établissements ont été ouverts. Fin décembre, l'évolution est de + 6,5 % (après - 0,6 % fin décembre 2014). Ce poste contribue le plus à la croissance des dépenses de cliniques (+ 1,0 point).

La croissance des frais de **séjours en psychiatrie** atteint un taux de + 9,8 % fin décembre. Elle est portée par l'évolution très soutenue dans le régime des salariés (+ 16,5 %). Cette progression résulte de la forte hausse des patients pris en charge (+ 9,4 %) et de l'allongement de la durée moyenne de séjour (nombre de journées par patient : + 4,6 %). Du fait du faible poids du poste (2,6 % du total cliniques), cette hausse ne contribue à l'évolution des dépenses de cliniques qu'à hauteur de + 0,2 point.

**Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques en 2015**

	Régime Agricole		Non-Salariés		Salariés	
	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
<b>TOTAL</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,7</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,5</b>	<b>3,3%</b>	<b>1,2</b>
<b>ODMCO</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,7</b>
MCO hors liste en sus	-0,1%	-0,1	-1,3%	-0,5	1,7%	0,4
HAD hors liste en sus	0,2%	0,0	-0,1%	0,0	1,4%	0,0
Liste en sus	2,9%	0,4	2,5%	0,2	3,8%	0,2
Forfaits dialyse	1,9%	0,1	0,3%	0,0	4,5%	0,1
<b>OQN SSR</b>	<b>6,5%</b>	<b>1,0</b>	<b>7,9%</b>	<b>0,7</b>	<b>4,3%</b>	<b>0,2</b>
<b>OQN PSY</b>	<b>9,8%</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,0</b>	<b>16,5%</b>	<b>0,2</b>

Source : CCMSA

**Sigles** : ACM : année complète mobile, ODMCO : objectif des dépenses de médecine, chirurgie, obstétrique, MCO : médecine, chirurgie, obstétrique, PSY : psychiatrie, SSR : soins de suite et de réadaptation

**Contact** : Audrey Hengel - DERS Prestations maladie – [hengel.audrey@ccmsa.msa.fr](mailto:hengel.audrey@ccmsa.msa.fr)

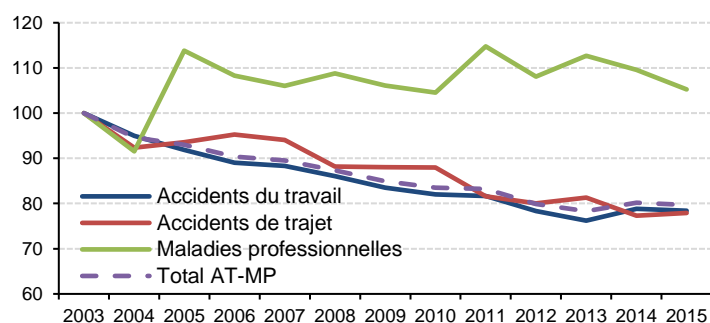
**Télécharger les données au format Excel :** 

# Accidents du travail des salariés agricoles

## Baisse de - 0,7 % du nombre d'Accidents du travail et Maladies Professionnelles (ATMP) avec arrêt en 2015

Le nombre d'ATMP avec arrêt s'élève à 43 019 en 2015 en baisse de - 0,7% par rapport à 2014. Cette évolution s'inscrit dans la continuité d'une tendance à la baisse de long terme après une année 2014 atypique qui avait connu une hausse des ATMP. Les accidents du travail qui représentent 87% des ATMP avec arrêt diminuent de - 0,5%. Le nombre de maladies professionnelles baisse de - 4,0%. En revanche, le nombre d'accidents de trajet avec arrêt augmente de + 0,8% (soit 20 accidents de plus en 2015).

## Graphique 1 : Evolution du nombre d'ATMP avec arrêt (base 100 en 2003)

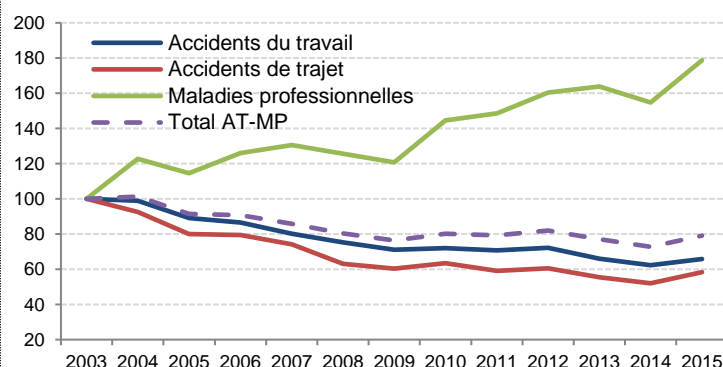


Source : CCMSA

## Progression de + 8,7 % du nombre d'ATMP graves non mortels en 2015

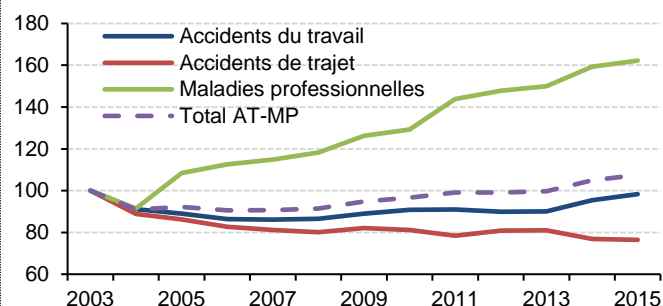
Le nombre d'ATMP ayant donné lieu à un premier paiement d'indemnité en capital ou de rente en 2015 repart à la hausse après deux années de baisse (+ 8,7 % après une diminution de - 5,6 % en 2014). Ainsi, en 2015, 6 170 ATMP graves sont dénombrés. Cette évolution est une conséquence des modifications des modalités de gestion administrative au sein des MSA. En effet, pour que l'indemnisation des séquelles ait lieu, il faut qu'une commission des rentes statue sur un taux d'IPP. Or, le nombre moyen de commission des rentes reste inférieur à ce qu'il devrait être. En conséquence, la MSA d'Auvergne a été désignée comme unique caisse de gestion pour l'activité de calcul des rentes ATMP pour les salariés agricoles. La diffusion d'un processus national de gestion des ATMP en juin 2015 et la mise en place de la mutualisation des rentes a sans doute eu un impact sur le délai de traitement des dossiers.

## Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP graves non mortels (base 100 en 2003)



Source : CCMSA

## Graphique 3 : Evolution du nombre de jours indemnisés (base 100 en 2003)



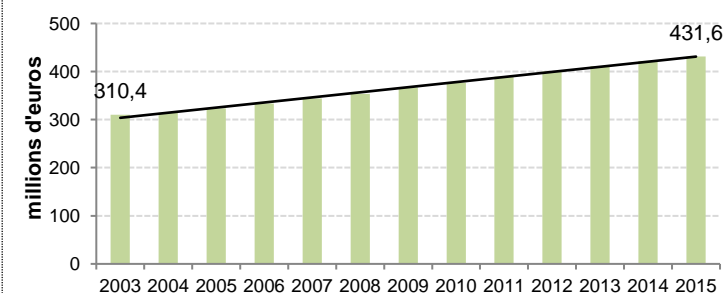
Source : CCMSA

## Hausse du nombre de jours indemnisés en 2015 (+ 2,5 %)

En 2015, 3,5 millions de jours ont été indemnisés, quelle que soit la date de survenue de l'ATMP, en hausse de + 2,5% par rapport à 2014. Ce nombre de jours indemnisés continue d'augmenter mais de façon plus modérée que l'année précédente (+ 5,3 % en 2014), à mettre en relation avec l'évolution du nombre d'ATMP avec arrêt.

Le nombre de jours d'arrêt des accidents du travail augmente de + 3,0 % en 2015. Il représente 69 % du total des jours indemnisés. Le nombre de jours indemnisés pour les victimes de maladies professionnelles poursuit également sa progression (+ 1,9 %) tandis que le nombre de jours d'arrêt des accidents de trajet diminue de - 0,5 %.

## Graphique 4 : Evolution du montant des trois principales prestations ATMP\*



Source : CCMSA

## Hausse de + 2,3 % du montant des prestations ATMP en 2015

Cette évolution résulte de la hausse de + 3,6% du montant des indemnités journalières (157 millions d'euros) et de + 1,9% du montant des prestations d'incapacité permanente (246 millions d'euros) combinée à la baisse de - 1,3% du montant des prestations de soins de ville (28 millions d'euros).

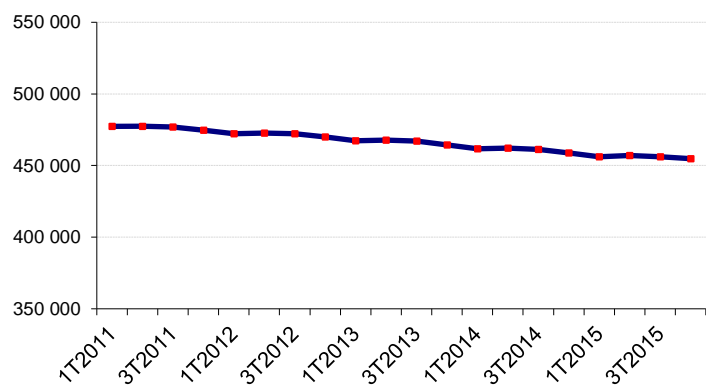
Les trois principales prestations remboursées en 2015 à la suite d'un ATMP sont 1,4 fois supérieures à celles remboursées en 2003, soit + 2,8% en moyenne annuelle sur 12 ans.

\*Soins de ville, indemnités journalières, incapacité permanente



# Accidents du travail des non-salariés agricoles

**Graphique 1 : Evolution du nombre de chefs affiliés à l'ATEXA**



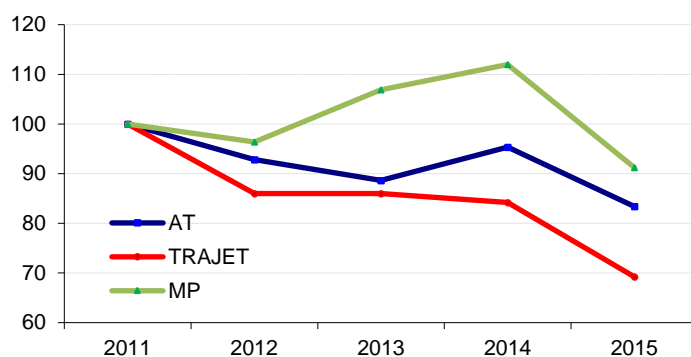
Source : CCMSA

## Baisse du nombre d'affiliés à l'ATEXA

En 2015, la baisse du nombre d'affiliés au cours de l'année se poursuit pour s'établir à -1,1% par rapport à 2014. Le nombre total d'affiliés en métropole est de 549 925 tous statuts confondus. L'effectif de chefs d'exploitations, qui représente 90% des affiliés au régime, baisse de - 0,9 % en 2015. Les effectifs de conjoints et d'aides familiaux baissent respectivement de - 5,5 % et - 2,6 % par rapport à 2014. Le nombre de cotisants solidaires diminue de - 0,5%.

Parmi les principaux secteurs, les chefs d'exploitations des élevages bovins, lait et viandes représentent 30% des affiliés (148 421). Les secteurs des cultures céréalières et industrielles (17% des affiliés) et des polyculture et poly-élevages (13% des affiliés) sont ensuite les plus représentés.

**Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP par type depuis 2011 (base 100)**



Source : CCMSA

## Baisse du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Les ATMP reconnus en 2015 sont au nombre de 23 635 et diminuent de - 11,5 %. Les accidents de travail proprement dits (20 733) ont diminué de - 12,5 % et les accidents de trajet sont au nombre de 153.

Après une année de hausse, le nombre de maladies professionnelles a diminué en 2015. Il s'établit à 1 859 (-18,5 %).

Entre 2011 et 2015, le nombre d'accidents du travail proprement dits a diminué de - 17 % sur la période, et le nombre d'accidents de trajet de - 30 %. Quant au nombre de maladies professionnelles déclarées il a augmenté de + 9 % entre 2011 et 2015.

**Tableau 1 : Réalisations comptables 2015 (en millions d'euros)**

	2014	2015	Evolution
<b>Soins de santé</b>	14,07	13,40	-4,8%
<b>Indemnités journalières</b>	43,2	42,17	-2,4%
<b>Etablissements</b>	33,43	22,67	-32,2%
<b>Rentes</b>	29,65	31,31	+5,6%
<b>TOTAL</b>	<b>120,35</b>	<b>109,55</b>	<b>-8,9%</b>

Source : CCMSA

## Baisse des prestations et des cotisations

En 2015, les montants des prestations sociales versées par la branche ATEXA ont diminué de - 8,9 % :

- Le montant des soins de ville en baisse de - 4,8 %
- le montant des rentes en hausse de + 5,6 % (montée en charge du régime)
- les indemnités journalières en baisse de - 2,4 %
- le montant des prestations exécutées en établissements en baisse de - 32,1 % en raison d'une régularisation des charges des établissements à tarification administrative effectuée en 2014

Le rendement des cotisations diminue de - 1,7 %, en raison de la stabilité du montant de la cotisation forfaitaire et de la baisse des effectifs.

**Sigles** : ATEXA : Accident du travail des exploitants agricoles, ATMP : Accident du travail, Accident de trajet et Maladie Professionnelle

**Contact** : Sébastien Odier - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – [odier.sebastien@ccmsa.msa.fr](mailto:odier.sebastien@ccmsa.msa.fr)

MSA Caisse Centrale	Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Responsable de la publication, Alain PELC - <a href="mailto:pelc.alain@ccmsa.msa.fr">pelc.alain@ccmsa.msa.fr</a>
40 rue Jean Jaurès	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - <a href="mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr">foucaud.david@ccmsa.msa.fr</a>
93647 Bagnolet cedex	Rédacteurs : V. GUERIN, S. KEHIRI, S. HIDOUCHE, A. HENGEL, K. DANTHEZ, S. ODIOT
	Mise en forme : Michèle LALLAURET
	Diffusion : Claudine GAILLARD – <a href="mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr">gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr</a>
	Mireille MEDELICE – <a href="mailto:medelice.mireille@ccmsa.msa.fr">medelice.mireille@ccmsa.msa.fr</a>

